Liste de vérification aux fins d’une demande

Logo de l’OAD

Logo de l’OAD

d’autorisation d’usage à des fins thérapeutiques (AUT)

 **Trouble déficitaire de l’attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)**

*Substances interdites : méthylphénidate et dérivés des amphétamines*

Cette liste de vérification sert à orienter le sportif et son médecin quant aux exigences relatives à une demande d’AUT, lesquelles permettront au comité responsable (CAUT) d’évaluer si les critères applicables énoncés dans le Standard international pour les autorisations d’usage à des fins thérapeutiques (SIAUT) sont respectés.

Veuillez noter que la présentation d’un formulaire de demande d’AUT seul ne suffit pas; celui-ci DOIT être accompagné de tous les documents pertinents. *Un formulaire de demande et une liste de vérification dûment remplis NE garantissent PAS l’octroi d’une AUT.* Par ailleurs, dans certains cas, une demande pourrait être admissible sans inclure tous les éléments de la liste de vérification.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Le **formulaire de demande d’AUT** doit satisfaire aux exigences suivantes : |
|  |  | Toutes les sections doivent être remplies à la main dans une écriture lisible. |
|  |  | Tous les renseignements doivent être fournis en [inscrire la langue souhaitée]. |
|  |  | La signature du médecin qui soumet la demande est requise. |
|  |  | La signature du sportif faisant l’objet de la demande est requise. |
|  | Le **rapport médical** doit comprendre les éléments suivants : |
|  |  | Données anamnestiques : âge à l’apparition des symptômes de TDAH, âge au moment du diagnostic initial, symptômes présents dans plus d’une sphère de la vie, essai d’interventions autorisées (le cas échéant) |
|  |  | Tests diagnostiques ou échelles d’évaluation utilisés (p. ex., Conners, DIVA)  |
|  |  | Interprétation des symptômes, des signes cliniques et des résultats de tests par un médecin (pédiatre, psychiatre ou autre médecin spécialisé dans le traitement du TDAH) |
|  |  | Diagnostic selon les critères définis dans la CIM-10 ou le DSM-5 |
|  |  | Stimulant prescrit (le méthylphénidate et les amphétamines sont interdits en compétition), y compris la posologie (dose et fréquence) et la voie d’administration |
|  | Les **résultats de tests diagnostiques** doivent comprendre une copie des épreuves/échelles suivantes : |
|  |  | Il pourra s’agir notamment, mais pas exclusivement, des questionnaires suivants :1. Chez l’adulte : ACDS, CAADID, CAARS, Barkley, DIVA 2.0 (copie de l’épreuve/échelle originale)
2. Chez l’enfant : Vanderbilt, K-SADs, DISC, Conners, SNAP (copie de l’épreuve/échelle originale)
 |
|  | **Renseignements additionnels** fournis |
|  |  | Autres rapports appuyant le diagnostic : p. ex., rapports de psychologues, d’enseignants, des parents/tuteurs (facultatifs) |